

L'honorable sénateur Sinclair, pour l'honorable sénateur Robertson, présente au Sénat un Bill, intitulé: "Loi concernant les Chemins de fer".

Ledit Bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Sinclair, pour l'honorable sénateur Robertson, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Sinclair, pour l'honorable sénateur Robertson, il est

Ordonné: Que, conformément à la Règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, à savoir: les honorables sénateurs Ballantyne, Beaubien (*Montarville*), Buchanan, Copp, Haig, Howard, Sinclair, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport des Bibliothécaires du Parlement.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES.
3ème session, 20ième Parlement—1947

A l'honorable Président du Sénat,

Les Bibliothécaires conjoints ont l'honneur de vous soumettre le rapport de la bibliothèque pour l'année 1946.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque qui contient la liste des livres achetés, reçus en don et déposés en vertu de la Loi du droit d'auteur au cours de l'année 1946, est actuellement sous presse; la distribution s'en fera d'ici quelques semaines.

On a rétabli le crédit affecté à l'achat des livres et qui avait été fort réduit en 1942, mais, l'an dernier, le prix des livres et le coût des services essentiels